

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation, de la persévérance, et de la régularité. Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

1. Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques de sécurité routière (alcool et stupéfiants, vitesse, défaut de port de la ceinture de sécurité, distracteur...), se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement. Vous pourrez assister aux cours théoriques de votre choix dans l'une de nos trois agences à votre convenance.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec des séances de projection collective (corrigée ou pas), soit en travaillant sur un de nos postes individuels (DVD sur PC, ou avec notre plateforme d'e-learning sur tablettes digitales).

Vous serez accompagné tout au long de votre formation théorique par un référent qui vous guidera sur le travail à fournir, les thèmes à approfondir, la progression des résultats, ... et la programmation d'un examen de code lorsque vous aurez le niveau nécessaire.

2. Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler d'abord dans un environnement protégé, avec peu ou pas de circulation afin de vous concentrer uniquement sur les commandes de votre voiture avec l'aide de votre formateur(rice).

Ensuite, comme prévu dans le programme de formation vous évoluerez dans des secteurs plus propices au travail de certaines (sous) compétences contenues dans le REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne). Votre formateur (rice) vous amènera donc en ville, sur des routes de campagne, sur voies rapides et autoroutes.

Selon la période de l'année où vous effectuerez votre formation pratique, vous aurez la possibilité de conduire de nuit, sous la pluie, ... Les leçons de conduite peuvent être prises du lundi au vendredi de 7 h à 22h, et le samedi de 8 à 18h.

A. La formation initiale

- Nous pourrions vous proposer de participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de deux (trois) élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée (ou une journée).

- De l'écoute pédagogique pourra vous être proposée.

Placé(e) à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute. Ces séances totalement gratuites vous permettront de progresser dans l'apprentissage de la conduite, sans les contraintes de la maîtrise du véhicule. Elles permettent également d'échanger différemment avec votre formateur (rice), et l'apprenti au volant.

- Un atelier mécanique vous sera proposé gratuitement.

En groupe vous traiterez les questions orales posées par l'inspecteur durant l'épreuve pratique et qui compte pour 3 points sur un total de 31 (20 points étant le minimum requis pour l'obtention du permis).

Ces 3 questions portent sur :

- La connaissance du véhicule utilisé lors de l'examen ;
- La sécurité en circulation ;
- Les gestes de premiers secours.

Pour compléter cette initiation, vous pourrez revoir toutes ces questions en vidéo sur notre site www.nouvelle-conduite.com, et sur le fascicule remis au début de formation pratique, qui comporte la banque officielle des questions susceptibles d'être posées le jour de l'examen.

B. La préparation à l'examen pratique

- Un ou plusieurs examens blancs

Quand votre formateur(rice) le jugera nécessaire, ou bien à votre demande, un examen blanc pourra être programmé pour répondre à l'une des 2 raisons suivantes :

- Vérifier votre niveau général en conditions d'examens ;
- Elever votre niveau d'auto-maitrise (tension, stress, connaissance du secteur de l'examen) pour franchir favorablement la marche de l'examen pratique.

- Repérage du secteur / parcours d'examen

A la fin de votre formation initiale, nous vous proposerons des séances de préparation spécifiques à l'examen pratique du permis de conduire. Ces séances vous aideront à aborder l'épreuve finale avec plus de sérénité, grâce à un niveau d'exigence adapté.